Accréditation BGCI

Manuel des Normes d'accréditation Jardin Botanique

Version 2.0 (2022)

BOTANIC GARDENS CONSERVATION INTERNATIONAL

BGCI BOTANIC GARDEN ACCREDITED BGCI BOTANIC GARDEN

À propos de l'accréditation du BGCI

Introduction

L'accréditation du BGCI distingue les jardins botaniques des jardins non botaniques et reconnaît leurs actions menées en matière de conservation des plantes.

L'accréditation Jardin botanique du BGCI (BGCI Botanic Garden accreditation) s'adresse aux institutions botaniques qui souhaitent être reconnues en tant que Jardin botanique.

Les accréditations Conservation Practitioner et Advanced Conservation Practitioner du BGCI reconnaissent les jardins botaniques orientés vers la conservation, ainsi que les Jardins botaniques qui se concentrent sur des actions de conservation, qui soutiennent les objectifs de conservation locaux, nationaux ou mondiaux.

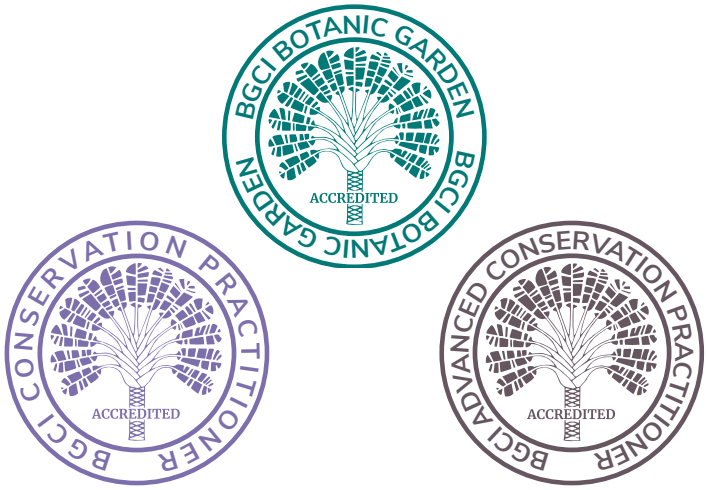

Principe de base

La mission du BGCI est de « mobiliser les jardins botaniques et d'impliquer les partenaires dans la préservation de la diversité végétale pour le bien-être des personnes et de la planète.

Les activités que les jardins botaniques accomplissent de manière unique, telles que la documentation, la compréhension, la culture et la conservation de la diversité végétale à travers tous les domaines taxonomiques, ne sont pas suffisamment reconnues par les décideurs politiques et les bailleurs de fonds. Cela a conduit à l'érosion des valeurs et des activités qui définissent un jardin botanique par rapport à un parc public, par exemple.

Le programme d'accréditation Jardin botanique du BGCI évalue et valorise les compétences, les connaissances et les données uniques des jardins botaniques.

BGCI a également constaté que les jardins botaniques n'ont souvent pas conscience de l'importance de leurs collections, de leurs connaissances, de leurs données et de leurs compétences pour la conservation et la gestion de la diversité des plantes rares et menacées.

Nous estimons que l'accréditation motive et informe les jardins botaniques, leur permettant ainsi de conserver davantage de plantes et de mieux réaliser nos missions collectives.

L'accréditation peut apporter des avantages tangibles aux jardins participants, tels que la reconnaissance, la comparaison avec les pairs, la création de normes d'excellence et le financement, et motivera les dirigeants de ces jardins.

Botanic Garden Accreditation	Conservation Practitioner Accreditation	Advanced Conservation Practitioner Accreditation
Ouvert à toutes les institutions	Membres du BGCI uniquement	Membres du BGCI uniquement
Membres: gratuit **Non-membres:** $100	**Membres:** gratuit **Non-membres:** frais d'adhésion	**Membres :** $500 **Non-membres:** frais d'adhésion + $500

Durée de l'accréditation

L'accréditation est accordée pour une période de cinq ans, à l'issue de laquelle les Jardins devront soumettre une nouvelle demande de renouvellement. Les Jardins peuvent également soumettre une autre demande d'accréditation BGCI en tout temps.

Reconnaissance

Les certificats d'accréditation seront délivrés avec un logo de certification que les bénéficiaires pourront utiliser sur leur site web, leur papeterie, etc. Les jardins récemment accrédités seront signalés sur la page d'accueil des actualités du BGCI, ainsi que dans le bulletin d'information du BGCI, Cultivate. Les jardins botaniques accrédités en tant que Advanced Conservation Practitioners seront publiés dans le BGjournal. Toutes les accréditations seront répertoriées dans GardenSearch.

Méthodologie du système d'accréditation

Le système d'accréditation Jardin botanique du BGCI est conçu pour être aussi complet que possible tout en garantissant des normes d'un certain niveau dans tous les jardins botaniques. C'est la raison pour laquelle les critères mesurés évaluent et valorisent les éléments fondamentaux des jardins botaniques.

BGCI définit ces éléments dans le document *BGCI Technical Review: defining the Botanic garden, and how to measure performance and success.*

Les critères d'évaluation de l'accréditation du BGCI peuvent être divisés en deux catégories:

1. **Politiques et infrastructures:** Politiques, infrastructures et pratiques en vigueur qui sont fondamentales pour les jardins botaniques (par exemple, une collection bien documentée, des infrastructures, etc.).
2. **Activités de conservation et de développement durable:** Actions spécifiques en matière de conservation, de développement durable et d'éthique, y compris l'engagement du public, la formation, la recherche, la conservation *ex situ*, la conservation *in situ* et les activités définies dans leurs politiques.

BGCI évaluera les politiques, les infrastructures et les pratiques du Jardin candidat par le biais de plusieurs mécanismes:

- Un formulaire de candidature et des pièces justificatives téléchargées, comprenant des documents tels que des plans stratégiques, des politiques, des publications scientifiques et d'autres types de preuves, présentés sous forme de photos, de vidéos, de liens, etc.
- Les bases de données du candidat et du BGCI: PlantSearch, ThreatSearch et GardenSearch.

Obtention de l'accréditation

Afin d'obtenir les différentes formes d'accréditation du BGCI, les jardins botaniques doivent remplir les formulaires de demande disponibles à l'adresse suivante: **www.bgci.org/accreditation.**

On y trouve aussi des documents qui fournissent des détails sur les normes d'accréditation pour chaque type d'accréditation du BGCI. Chaque document fournit des indications claires sur les objectifs à atteindre pour chaque composante de l'accréditation, ainsi que des exemples de preuves pour ces objectifs.

Jardin botanique de Bicton Park

Normes pour l'accréditation Jardin botanique du BGCI

L'accréditation Jardin botanique du BGCI s'adresse aux institutions botaniques souhaitant établir leur légitimité en tant que Jardin botanique. Ce programme d'accréditation vise à définir une norme mondiale pour les jardins botaniques en restant aussi complet que possible. Le processus de candidature implique de remplir un questionnaire et de fournir des preuves documentées des activités. Les critères d'évaluation permettront d'apprécier et de valoriser les éléments fondamentaux d'un jardin botanique, notamment:

- Leadership et orientation stratégique
- Ouverture au public
- Gestion des collections
- Engagement du public
- Horticulture
- Capacité de recherche
- Activité de conservation
- Durabilité et éthique
- Expertise du personnel qualifié
- Adhésion au réseau

Vous trouverez ci-dessous les normes et des exemples pour chacun des critères mesurés dans le cadre de l'accréditation Jardin botanique du BGCI. Ces normes ont été mises à jour en 2022.

Des exemples de preuves soumises par les jardins botaniques accrédités par BGCI peuvent être trouvés à l'adresse suivante: **www.bgci.org/accreditation/**

Normes pour l’accréditation Jardin Botanique

Leadership et Orientation Stratégique

Objectif 1

Un plan stratégique englobant tous les aspects du fonctionnement du jardin botanique est en vigueur et appliqué.

Exemples de Preuves

Le plan stratégique du jardin botanique. Un plan stratégique peut couvrir les domaines suivants ; ceux-ci peuvent faire partie d’un seul ou de plusieurs documents:

- Vision, mission
- But, résultat et objectif à l’échelle de l’institution
- Organisation ou gouvernance
- Priorités en matière de conservation
- Priorités en matière de recherche
- Gestion du paysage
- Durabilité
- Visiteurs, éducation ou engagement du public

Décrivez comment le plan stratégique est mis en œuvre.

Objectif 2

Une politique des collections est en vigueur et appliquée.

Exemples de Preuves

La politique (ou stratégie) des collections du Jardin botanique. Une politique des collections peut couvrir les domaines suivants ; ceux-ci peuvent faire partie d’un seul ou de plusieurs documents:

- Missions de la collection
- Champ d’application de la collection
- Acquisition (y compris, la biosécurité, l’accès, les droits intellectuels et l’éthique)
- Normes d’acquisition et de documentation
- Normes de désaccession et d’élimination des plantes
- Évaluation des collections

Ouverture au Public

Objectif 3

Le jardin botanique est ouvert au public à des heures régulières ou au moins sur rendez-vous.

Exemples de Preuves

Un lien vers votre site Web détaillant les modalités de visite du jardin botanique et les heures d'ouverture.

Accord avec les écoles, les universités, etc. sur des visites du jardin botanique.

Gestion des Collections

Objectif 4

Les collections vivantes permanentes sont documentées dans la base de données sur les plantes.

Exemples de Preuves

Une capture d'écran de votre base de données des plantes (telle que BG Base, IrisBG, Botalista, etc.) ou un fichier avec les enregistrements des accessions de vos plantes.

Si disponible, fournir un lien Internet vers la base de données des plantes de l'institution.

Objectif 5

Les enregistrements des plantes sont téléchargés sur PlantSearch.

Exemples de Preuves

Un lien vers les enregistrements de PlantSearch.

Un accusé de réception du téléchargement par le jardin botanique sur PlantSearch.

Objectif 6

Le jardin botanique partage les données relatives aux collections.

Exemples de Preuves

Un lien vers les données des collections partagées (sur PlantSearch ou sur le site Web du jardin botanique).

Documents démontrant que les données des collections vivantes sont partagées (par ex. convention de partage des données).

Engagement du Public

Objectif 7

Les activités d'engagement du public, éducatives ou culturelles ont pour thème principal la diversité végétale.

Exemples de Preuves

Description détaillée des activités éducatives, culturelles, ou de l'engagement du public. Par exemple: programme de cours ou catalogue ; exemple d'évènements ; matériel d'interprétation destiné au public.

Lien vers le calendrier des activités.

Photos des activités éducatives, culturelles ou d'engagement du public.

Vidéos des activités éducatives, culturelles ou d'engagement du public.

Objectif 8

Les collections de plantes vivantes sont clairement étiquetées pour les visiteurs.

Exemples de Preuves

Au moins cinq photos montrant l'étiquette et la plante elle-même.

Si possible, un exemple de panneau d'interprétation présentant la diversité végétale comme thème principal.

Horticulture

Objectif 9

Les opérations horticoles sont en vigueur avec des collections de plantes vivantes bien entretenues, gérées et conservées. Le jardin botanique mène au moins trois activités horticoles.

Exemples de Preuves

Fournir des preuves pour au moins trois activités horticoles.

- Gestion des ravageurs, des mauvaises herbes et des maladies (preuves telles qu'un plan annuel de lutte contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes)
- Multiplication des plantes (preuves telles que des images de banc de rempotage, d'unité de brumisation, d'unité de multiplication, d'une zone de culture)
- Formation horticole par ou pour le personnel (preuves telles que des liens vers les cours, des photographies, des certificats de participation
- Entretien général des collections exposées (preuves telles que la taille, la plantation, l'irrigation, l'entretien des arbres)
- Gestion du matériel végétal nouvellement acquis (preuves telles que des images des installations de quarantaine)
- Enregistrement des collections de plantes (preuve telles que des images de plantes clairement étiquetées portant des numéros d'accession dans la zone de multiplication, de culture et/ou d'exposition)
- Autre (veuillez fournir des preuves)

Capacité de Recherche

Objectif 10

Le jardin botanique participe à ou soutient la recherche scientifique sur la conservation des plantes.

Exemples de Preuves

Présenter au moins un exemple d'activité scientifique au cours des cinq dernières années. Il peut s'agir de l'un des exemples suivants:

- Article évalué par des pairs reconnaissant le soutien du jardin botanique
- Publications rédigées par des chercheurs universitaires, des professionnels ou des visiteurs qui ont utilisé les collections de l'institution pour leur recherche scientifique
- Publications rédigées par le personnel du jardin botanique
- Correspondance par courrier électronique avec des collègues prouvant que les collections sont utilisées pour la recherche scientifique
- Convention de transfert de matériel
- Information sur les projets scientifiques
- Autre (merci de préciser)

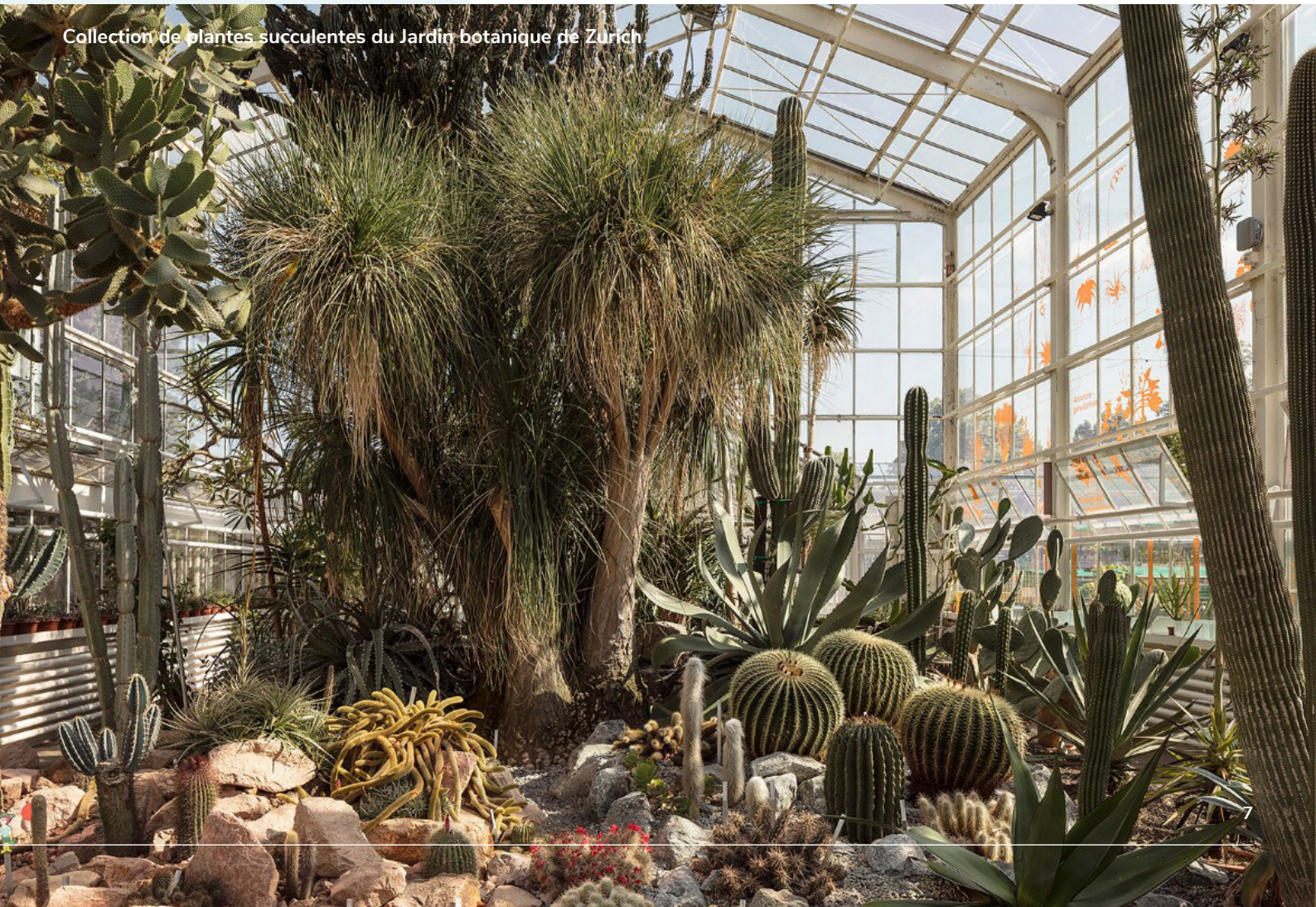

Collection de plantes succulentes du Jardin botanique de Zurich

Activités de Conservation

Objectif 11

Le jardin botanique propose au moins trois activités axées sur la conservation des plantes.

Exemples de Preuves

Fournir des preuves pour au moins trois activités.

Renforcement des Capacités / Engagement du Public

- Formation sur la conservation des plantes suivie par le personnel
- Formation proposée sur les politiques, les pratiques ou la communication en matière de conservation des plantes
- Programme de bénévolat en vigueur pour la conservation
- Programme scolaire comprenant un volet sur la conservation des plantes/l'éducation à l'environnement
- Personnel affilié officiellement en soutien au BGCI, à l'UICN, aux groupes de spécialistes de la SSC ou à d'autres organisations de conservation
- Expositions publiques véhiculant un message sur la conservation ou l'environnement
- Événements publics destinés à sensibiliser le public à la conservation des plantes et à l'environnement

Horticulture de Conservation

- Essais horticoles (y compris études sur la multiplication et la germination) menés sur des taxons indigènes et/ou menacés
- Amélioration des connaissances horticoles sur les taxons indigènes et/ou menacés
- Élimination des espèces envahissantes et évaluation des risques

Conservation *ex situ*

- Multiplication d'espèces collectées dans la nature
- Conservation de graines d'espèces collectées dans la nature
- Échange ou fourniture de matériel d'espèces sauvages avec d'autres jardins ou praticiens de la conservation
- Banques de gènes de terrain ou collections *ex situ* gérées à des fins de conservation

Conservation *in situ*

- Restauration d'habitats et réintroduction d'espèces
- Gestion d'espaces naturels
- Protection des terres et des habitats (par le biais de politiques et de l'engagement des pouvoirs publics)
- Espaces ou jardins dédiés aux espèces indigènes faisant partie de la collection vivante exposée
- Études écologiques de terrain menées sur des habitats ou des espèces indigènes
- Suivi des populations d'espèces indigènes et/ou menacées
- Espaces naturels restaurés et gérés au sein du jardin

Politique

- Collaboration avec les décideurs politiques locaux ou nationaux pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité, ou équivalents
- Contribution à la politique internationale de conservation des plantes (par ex. le Global Partnership for Plant Conservation - Partenariat mondial pour la conservation des plantes, la CDB, etc.)
- Collections obtenues et échangées en totale conformité avec le Protocole de Nagoya, le Protocole de Carthagène et la CITES
- Une politique de conservation des collections en vigueur
- Une politique de santé des collections végétales en vigueur
- Une politique relative aux espèces envahissantes en vigueur
- Jardins enregistrés en tant que centres de sauvetage / refuges / centres de formation nationaux CITES

Recherche

- Listes rouges de l'UICN ou évaluations de conservation compilées aux niveaux local, national ou mondial
- Publications de recherches sur la conservation des plantes, l'environnement et les connaissances traditionnelles à l'intention des décideurs politiques, des chercheurs ou du grand public
- Publications sur la diversité des plantes sauvages (non domestiquées).

Durabilité et Éthique

Objectif 12

Le jardin botanique propose au moins deux activités axées sur la durabilité.

Exemples de Preuves

Fournir des preuves démontrant au moins deux activités liées au développement durable.

- Présentation en vigueur auprès du public de programmes de réduction des déchets/recyclage, accompagnés d'explications appropriées
- Les énergies renouvelables constituent une partie du portefeuille énergétique de l'établissement et des mesures d'économie d'énergie sont mises en œuvre
- Programmes d'économie d'eau ou de recyclage en vigueur
- Certification ISO 14001 ou autre certification reconnue en matière de développement durable obtenue
- Plan/documentation en matière de développement durable
- Produits et marchandises d'origine locale vendus dans les points de vente au détail
- Installation de compostage sur place
- Utilisation de compost sans tourbe pour la plupart des plantes du jardin

Objectif 13

Le jardin botanique a mis en place au moins une pratique éthique.

Exemples de Preuves

Fournir des preuves démontrant au moins une pratique éthique.

- Approvisionnement responsable des matières premières et des produits vendus dans les points de vente au détail
- Approvisionnement responsable des matériaux et des plantes utilisés par l'organisation
- Mise en place d'une politique de financement éthique
- Politique d'égalité, de diversité et d'inclusion
- Mise en œuvre des meilleures pratiques en matière d'accès et de partage des avantages
- Engagement de la direction en faveur de la diversité et de l'inclusion du personnel et des visiteurs

Expertise du Personnel Qualifié

Objectif 14

Au moins un membre du personnel a pour mission de s'occuper de la conservation des plantes, de la science ou de l'horticulture spécialisée dans le cadre de ses fonctions.

Exemples de Preuves

Cahiers des charges démontrant que l'établissement dispose de membres du personnel dotés de compétences spécialisées.

Adhésion au Réseau

Objectif 15

Le jardin collabore avec d'autres institutions botaniques, participe à des conférences botaniques ou appartient à un réseau botanique.

Exemples de Preuves

Les preuves peuvent inclure des programmes de conférence, la liste des participants à une conférence, le résumé des interventions, l'adhésion à un réseau, un protocole d'accord (MOU)/accord de partenariat.

Merci à Pierre-André Loizeau pour la traduction du document.

Image de couverture: Jardin botanique d'Huntington